Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 96 (1999)
Heft: 8

Artikel: Rubrique varroa: août-septembre
Autor: Fluri, Peter / Imdorf, Anton / Charrière, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1067881

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique du Liebefeld

Rubrique *Varroa*: août-septembre

***Peter Fluri, Anton Imdorf, Jean-Daniel Charrière,* section apicole,**
Station fédérale de recherches laitières, Liebefeld, 3003 Berne

Le moment est venu de lutter contre *Varroa* dans toutes les colonies

L'infestation des colonies d'abeilles par *Varroa* n'a cessé de croître depuis le printemps. Les mesures de lutte ont été reportées jusqu'à ce que la récolte de miel soit terminée. Les colonies supportent le degré d'infestation en croissance entre avril et août aussi longtemps que le seuil dommageable n'est pas dépassé. Ce seuil est atteint lorsque la chute naturelle des acariens sur le couvre-fond grillagé s'élève à 30 *Varroas* par jour. Afin de s'assurer que les colonies n'étaient pas menacées, avant début août, par un danger aigu, le degré d'infestation a été vérifié fin mai déjà par le comptage de la chute naturelle des acariens et des mesures de lutte ont été prises lorsqu'elles se sont avérées nécessaires.

Le moment est toutefois venu, après la récolte de miel, d'abaisser drastiquement la population de *Varroa* dans l'ensemble des colonies. Cette mesure a pour objectif de protéger les abeilles d'hiver, qui sont élevées dès maintenant et jusqu'à l'automne, d'une trop forte infestation.

Choix du produit de traitement

Traitements au moyen des substances actives acide formique ou thymol

Ces substances sont utilisées dans le cadre de la lutte alternative contre *Varroa*. Il faut utiliser des diffuseurs spéciaux pour l'évaporation, diffuseurs décrits ci-dessous. Les traitements au moyen d'acide formique ou de thymol conviennent aussi pour les zones dans lesquelles les acariens sont résistants à l'Apistan ou au Bayvarol.

Traitements au moyen de l'Apistan ou du Bayvarol

Ils demeurent autorisés pour la lutte contre *Varroa*. Étant donné qu'une efficacité totale n'est plus garantie, il est recommandé d'effectuer à la fin de l'automne, dans les colonies sans couvain, un traitement complémentaire au moyen d'acide oxalique ou de Perizin. Il est déconseillé d'utiliser l'Apistan ou le Bayvarol dans les zones dans lesquelles une résistance a déjà été constatée.

Il convient dans tous les cas de ne choisir que des moyens et des méthodes recommandés officiellement et de suivre exactement les prescriptions d'utilisation. C'est seulement ainsi que l'efficacité garantie peut être atteinte et qu'aucun effet secondaire défavorable n'apparaîtra.

Traitement de longue durée au moyen de l'acide formique

L'acide formique est évaporé dans la ruche au moyen d'un diffuseur. On trouve différents modèles sur le marché. Il faut veiller lors de l'achat d'un diffuseur à ce qu'il soit muni des prescriptions d'utilisation. Au cours d'un essai comparatif dans différents ruchers de Suisse, nous avons testé l'efficacité de

cinq diffuseurs couramment utilisés dans notre pays. Les résultats obtenus pour les différents modèles étaient comparables et en général bons. Toutefois l'efficacité est variable d'une colonie à l'autre (voir RSA 7/1998, p. 257-263). Un traitement dure entre une et trois semaines. Il convient de respecter les recommandations du fabricant lors de l'application et du choix de la concentration. Un premier traitement supprime environ 60 à 80% des acariens dans la colonie. Cette efficacité élevée est due au fait que l'acide formique tue aussi les acariens qui se trouvent dans les cellules de couvain. Le couvain d'abeilles ne subit en revanche aucun dommage à l'exception des larves les plus jeunes.

Traitement de longue durée à l'acide formique. Exemple d'un diffuseur «FAM Liebefeld» placé dans une ruche Dadant. Un nourrisseur bassin retourné peut servir de planche couvre-cadres. L'espace d'air créé au-dessus du diffuseur garantit une bonne circulation de l'air et une bonne dispersion des vapeurs d'acide formique.

Le début du traitement dépend du résultat obtenu lors du contrôle de la chute naturelle effectué fin juillet: si à cette époque on dénombre en moyenne plus de dix acariens par jour, il faut commencer le traitement en août aussitôt que possible. Dans ce cas, il faudra effectuer un deuxième traitement de longue durée à la mi-septembre. L'efficacité s'élève alors à environ 90 à 95%. Si lors du contrôle de la chute des acariens à fin juillet on dénombre moins de dix acariens par jour, un seul traitement suffit. Il peut être reporté à la fin août.

Traitement au thymol

Il est possible, au lieu de traitements à l'acide formique, d'effectuer des traitements au thymol. Sur le marché on trouve des préparations autorisées, prêtes à l'emploi. Dans le cas des produits les plus couramment utilisés (Apilife VAR, Thymovar), le traitement est appliqué deux fois trois semaines en août et en septembre. Une fois la récolte de miel terminée, il faut tout d'abord nourrir la colonie en abondance avant de placer la première plaque de thymol. Si les conditions sont optimales, le taux de réussite de ce traitement en deux phases s'élève à 90-97%.

Traitement complémentaire à la fin de l'automne

Les mesures de lutte appliquées en août et en septembre abaissent le nombre d'acariens dans la colonie à un niveau assez bas. Pourtant la population de *Varroa* reste en général suffisamment importante pour se développer rapide-

Traitement au moyen de thymol dans une ruche Dadant. Exemple d'une plaque d'Apilife VAR.

ment au printemps suivant. Par ailleurs, les abeilles ramènent en automne des quantités considérables d'acariens provenant de colonies étrangères mal entretenues. Aussi, afin de maintenir durant d'hiver la population d'acariens à son minimum, un traitement complémentaire à l'acide oxalique s'impose à la fin de l'automne. Les solutions nécessaires devraient être préparées suffisamment à l'avance. C'est pourquoi nous indiquons ci-après leurs compositions:

Application d'acide oxalique par vaporisation: 30 g d'acide oxalique dihydraté par litre d'eau. Vaporiser trois à quatre ml de cette solution par face de rayons occupée par les abeilles.

Application d'acide oxalique par dégouttement: 45 g d'acide oxalique dihydraté par litre d'eau sucrée 1:1. Cette nouvelle concentration est inférieure à la composition usuelle appliquée jusqu'à aujourd'hui (acide oxalique dihydraté/sucre/eau: 1/10/10). Ces indications sont toutefois provisoires car elles se basent sur des essais pratiques effectués en automne-hiver 98-99. Elles seront revues après de plus amples essais prévus cet automne. Pour cette raison, nous recommandons aux apiculteurs pour les traitements de cet automne, de préférer l'application par vaporisation.

À VENDRE

RUCHES DT

anciens modèles,
avec hausses et coussins
nourrisseurs, sans cadre.

H. Pointet, 1305 Penthalaz.
Tél. (021) 861 23 93.

À VENDRE

hausses pastorales DB

Système Rithner.
Plateaux isothermiques 20 mm,
cadres de hausses, coffres à rayons,
planches chasse-abeilles,
grilles à reines, plateaux de hausses,
bocaux à miel forme haute.

Tél. (027) 395 23 65 ou
(021) 808 58 63, heures des repas.